

1 er Circuit FIDE du Val Parisis

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 :

L'Echiquier de Franconville Val Parisis organise le 1^{er} Circuit FIDE du Val Parisis le dimanche 18 janvier 2026 au Centre socioculturel de l'Epine Guyon,2 rue des Hayettes à Franconville (95130).

Article 2 :

Les règles du Jeu sont les dernières règles du Jeu d'Echecs diffusées par la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse assistés par informatique à l'aide du logiciel PAPI d'Erick Mouret.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs dont le classement rapide FIDE/FFE est strictement inférieur à 1800 et qui auront réglé leurs droits d'inscription avant le dimanche 18 janvier 2026 à 13h30. Il est nécessaire de pointer sa présence avant 13h45 sans quoi les joueurs ne seront pas forcément appariés à la 1^{ère} ronde. Les retardataires pourront être soit appariés manuellement à la discréption de l'arbitre à la ronde 1 ou bien ils rentreront à la ronde numéro 2.

Article 3 :

Cadence : 10 minutes + 3 secondes / coup

Article 4 :

Horaires de Jeu :

Pointage des joueurs : 13h – 13h45

Ronde 1 : 14h

Ronde 2 : 14h30

Ronde 3 : 15h05

Ronde 4 : 15h40

Ronde 5 : 16h15

Ronde 6 : 16h50

Ronde 7 : 17h25

Remise des prix : 18h

Vérification des licences :

Tous les joueurs non licenciés et qui ne pensent pas en souscrire une, auront une licence B offerte par le club organisateur.

Clôture des inscriptions : Le dimanche 18 janvier 2026 à 13h30.

Clôture du Tournoi : Cérémonie de remise des prix le dimanche 18 janvier 2026 à 18h dans la salle du tournoi.

Affichage des appariements dans la salle de tournoi 5 minutes avant chaque ronde.

Article 5 :

Droits d'inscriptions :
(voir affiche)

Liste des Prix : La liste officielle des prix distribués, sera affichée dans la salle de jeu avant le début de la 3^{ème} ronde. Les prix spéciaux ne sont pas cumulables avec le classement général. Les prix au classement général seront départagés à la place.

Les personnes absentes lors de la remise des prix ne pourront prétendre à recevoir leur prix du fait même de leur absence.

Article 6 :

Départage des ex aequo :

1. Buchholz Tronqué
2. Cumulatif
3. Performance

Article 7 :

- Avoir une attitude convenable
- Parties interdites dans la salle de jeu entre chaque ronde
- Signalement des abandons non justifiés au Directeur des titres et Sanction pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers
- Interdiction de fumer dans la salle de jeu
- Les détenteurs de téléphones sont priés d'éteindre leur appareil sous peine de sanction

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement oral. Deux avertissements oraux signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 8 :

Arbitres Principaux : **Laure ESTIN-CHARBONNEL** (S56202), Arbitre Open 2

Arbitres Adjoints :

Tom DOUILLET (D59400), Arbitre Club

Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Arbitre Principal

Laure Estin-Charbonnel